

Le Maire communique :

La Population est informée que le Conseil Municipal se réunira en Mairie le **jeudi 21 avril 2022 à 18 heures 00.**

Ordre du jour

- 1 - Compte Administratif 2021 - Budget annexe du Camping
- 2 - Compte Administratif 2021 - Budget Commune
- 3 - Compte Administratif 2021 - Budget annexe du Port de Plaisance
- 4 - Intégration des résultats 2021 du budget annexe du camping sur budget principal de la Commune
- 5 - Compte de Gestion 2021 - Budget Commune
- 6 - Affectation du résultat 2021 - Budget Commune
- 7 - Compte de Gestion 2021 - Budget annexe Port de Plaisance
- 8 - Affectation du résultat 2021 - Budget Annexe du Port de Plaisance
- 9 - Compte de Gestion 2021 - Budget annexe du Camping Municipal
- 10 - Budget Primitif 2022 - Budget Commune - Fixation des taux d'imposition
- 11 - Budget Primitif 2022 - Budget Port de Plaisance
- 12 - Création d'Autorisations de programme et de crédits de paiement
- 13 - Désignation du représentant de la ville devant siéger au sein du conseil de l'Observatoire Océanologique de Banyuls-Sur-Mer Service Général Facultaire - OOB-SGF
- 14 - Autorisation de signer un contrat-type entre l'éco-organisme ALCOME® et la ville de Banyuls-Sur-Mer, chargée d'assurer la salubrité publique
- 15 - Extension du stationnement payant avec l'instauration de 3 zones, modification des grilles tarifaires et des règles de délivrance des abonnements dans le cadre du respect des objectifs de développement durable
- 16 - Fourniture et mise en œuvre d'équipements de contrôle d'accès aux parkings - autorisation de signature des documents du marché
- 17 - Subventions municipales aux Associations - Tableau de proposition d'attribution - Année 2022
- 18 - Création d'un poste d'agent contractuel en contrat de projet
- 19 - Questions Diverses

Fait et affiché à BANYULS-sur-MER, 15 avril 2022



Le Maire

Jean-Michel SOLE